

Veuillez présenter ce formulaire lors du paiement des frais scolaires 2022-2023

Juillet 2022

3^e et 4^e année – Volet alternatif – Classes combinées : 231/241, 232/242, 233/243

Veuillez noter que des changements de groupe sont possibles durant l'été.

QUANTITÉ	ARTICLES À PAYER À L'ÉCOLE Documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe.	FRAIS À PAYER
1	Plan de travail (agenda maison)	8,00 \$
1	Cahier d'étude maison	4,00 \$
1	Cahier mathématique Prest-Math	23,05 \$
1	Cahier d'activités univers social Escales	13,60 \$
	Documents reproductibles en français	5,00\$
	Documents reproductibles en anglais	3,35 \$
	TOTAL :	57,00 \$

Méthodes de paiement

- Le paiement par Internet est à privilégier. D'ici les prochains jours, un état de compte présentant la procédure vous sera acheminé par courriel.
- Vous pouvez également payer en personne à l'école selon les options suivantes :
 - Avec votre carte de crédit ou de débit ;
 - En faisant un chèque à l'ordre de l'école Charles-Lemoyne et en y indiquant le nom et le prénom de votre enfant ;
 - Avec de l'argent comptant (montant exact).

Pour les méthodes de paiement en présentiel, veuillez noter que vous pourrez le faire du lundi au jeudi de 8 h 30 à 11 h 00 ou de 12 h 30 à 14 h 00.

**** Le secrétariat de l'école sera fermé du 16 juillet au 14 août 2022 **.**

Dans tous les cas, merci de procéder au paiement du montant demandé avant la rentrée scolaire.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

Maxime Tassé
Direction

Pierre-Emmanuel Pednault
Direction-adjointe